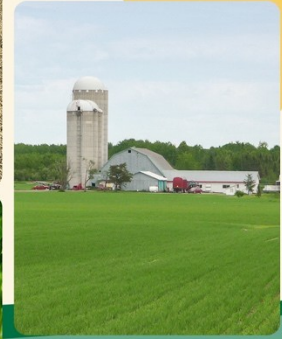


# Nouvelles fraîches



Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue  
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

819 762-0833  
abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca  
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

**2026-06-09**  
**Volume 12, numéro 5**

Publipostage 40015960

## Protégeons notre 2 %

Depuis quelque temps, toutes les raisons semblent bonnes pour gruger le territoire agricole : TGV entre Québec et Toronto, développement éolien, lignes de transport électrique, étalement urbain, exploration minière, bars, restaurants, terrains de golf, etc. Chaque projet peut sembler acceptable (ou non) pris individuellement, mais à force de morceler, couper et empiéter le territoire, c'est notre capacité collective à nous nourrir qui s'effrite tranquillement.

Le pire, c'est que ces brèches dans notre garde-manger ne semblent plus émouvoir personne d'autre que le monde agricole lui-même. Comme si la population était complètement déconnectée de la terre et du lien entre celle-ci et les tablettes de leur épicerie.

### Décideurs dans l'ignorance

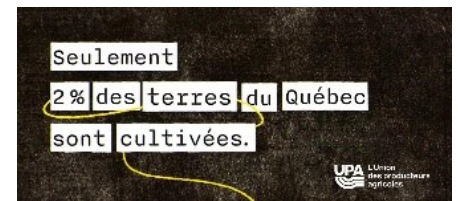
Le monde agricole reste largement inconnu, même pour les décideurs. Depuis que je préside la fédération régionale, j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de politiciens et de candidats lors de différentes élections. À part quelques exceptions, ils ont une connaissance très limitée de nos réalités et de l'importance de protéger le territoire agricole.

C'est une des raisons pourquoi, cet été, l'Union des producteurs agricoles sera très présente dans les médias et sur les réseaux sociaux avec une campagne pour rappeler à tous l'importance du territoire agricole. Rappelons que moins de 2 % du territoire du Québec est cultivé et doit pouvoir nourrir une population qui est toujours en croissance.

Depuis 25 ans, le Québec a perdu environ 60 000 hectares de terres agricoles alors que nous sommes 1,8 million de plus à manger. C'est un chiffre hallucinant quand on y pense. Ce sont en moyenne 2 400 hectares par année ou environ 9 à 10 terrains de football que nous perdons, chaque jour, depuis 25 ans!

Ici, en Abitibi-Témiscamingue, nous avons vécu récemment l'épisode de l'exploration de l'hydrogène naturel en pleine zone agricole. Des travaux ont été réalisés sans même obtenir les autorisations requises de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Comme si les règles qui protègent notre garde-manger collectif étaient devenues secondaires lorsqu'un projet paraît économiquement intéressant.

Pourtant, protéger le territoire agricole, ce n'est pas être contre le



développement. C'est simplement reconnaître que nous ne pouvons pas sacrifier, morceau par morceau, les terres qui nous nourrissent.

Cette campagne de l'UPA ne parle pas seulement de protection. Elle parle aussi de valorisation de notre métier et de la relève. Derrière chaque terre agricole, il y a des femmes et des hommes qui travaillent sans relâche pour nourrir le Québec. Encourager l'achat local, visiter nos fermes lors des Portes ouvertes sur les fermes du Québec, soutenir nos producteurs et productrices... Tout cela fait partie de la même réflexion.

Parce qu'au bout du compte, soutenir l'agriculture d'ici commence d'abord par protéger l'outil numéro un des producteurs : la terre.

Merci à tous et toutes!



**Pascal Rheault**  
Président

# Tarification et relève agricole : l'UPA satisfaite des annonces

par David Prince

« La première ministre Christine Fréchette a récemment annoncé un remboursement de la tarification carbone pour 16 000 producteurs et productrices agricoles ainsi qu'une bonification de 30 % du Programme d'appui financier à la relève agricole et l'abolition de la distinction entre relève « à temps plein » et « à temps partiel ». Il s'agit donc d'une très bonne nouvelle, surtout dans le contexte budgétaire actuel », a déclaré le président général de l'UPA, Martin Caron.

Cela fait plusieurs années que les producteurs agricoles dénoncent la tarification carbone, surtout depuis que leurs concurrents du reste du Canada n'ont plus de taxe carbone. L'UPA faisait valoir l'absence d'alternatives offertes aux producteurs agricoles pour leurs opérations aux champs, mais aussi pour sécher les grains.

Le remboursement annoncé de 87 millions de dollars (M\$) est donc le bienvenu, en raison notamment de la flambée des prix de l'essence et du mazout.

Voici ce que nous savons sur ce remboursement :

- Vous n'avez aucune démarche à effectuer;
- L'argent sera versé dans votre compte bancaire, en juillet, par La Financière agricole du Québec;
- La déclaration de vos AGRI de l'année 2024 servira au remboursement de juillet 2026 et la déclaration de vos

## SOUTIEN À LA RELÈVE AGRICOLE

- Bonification de 30 % du Programme d'appui financier à la relève agricole
- Abolition de la distinction entre relève « à temps plein » et « à temps partiel »



AGRI 2025 servira au remboursement de juillet 2027;

- Si vous ne participez pas aux programmes AGRI, vous n'y aurez pas droit.

Pour la suite, l'UPA continuera de réclamer un programme permanent et accessible à l'ensemble des producteurs et productrices agricoles. Toutes les entreprises agricoles doivent être en mesure d'éviter cette atteinte importante à leur rentabilité.

Idéalement, la tarification carbone serait simplement annulée.

## Relève agricole

Au chapitre de la relève, l'aide annoncée sera elle aussi bien accueillie. Comme le souligne la Fédération de la relève agricole du Québec, les montants associés au Programme d'appui

financier à la relève agricole n'avaient pas été indexés depuis plus de dix ans. Hausser de 30 % le montant de chacun des niveaux d'aide financière est donc une grande victoire.

Par ailleurs, mettre fin à la distinction entre la relève « à temps plein » et celle « à temps partiel » était une demande importante du secteur. Il s'agit d'une belle avancée qui répondra davantage aux besoins.

« L'annonce est un gain majeur pour la compétitivité et la transférabilité de nos entreprises. Nous avons confiance que la première ministre s'efforcera aussi d'augmenter la part des aliments québécois dans nos institutions et de réduire le fardeau administratif et réglementaire, comme elle s'y est engagée », a conclu M. Caron.

## REMBOURSEMENT DU COÛT CARBONE POUR LES AGRICULTEURS

- Remboursement automatique et aucun formulaire à remplir
- Calcul basé sur les dépenses réelles de carburant les plus récentes déclarées dans les programmes AGRI de la FADQ



Bâtir l'avenir

Québec

# Des affiches bientôt disponibles par David Prince

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) et des MRC de la région, souhaite que les producteurs et productrices agricoles, ainsi que leurs employés, puissent circuler sur les routes de la région en meilleure sécurité.

Une table de travail en sécurité routière a été formée et implique six producteurs agricoles de la région, les MRC, la Sûreté du Québec, le ministère des Transports et de la Mobilité durable ainsi que la SAAQ. L'objectif est de trouver des solutions afin de sensibiliser les usagers de la route à la présence de la machinerie agricole et aux bonnes pratiques à adopter.

## Deux affiches

Ainsi, deux types d'affiches sont actuellement en production. La première sera en aluminium et vise à informer les usagers de la route que la machinerie agricole peut tourner à gauche. Selon les statistiques, il s'agit de la situation qui cause le plus d'accidents

impliquant des tracteurs. Souvent, lorsque le producteur agricole met son clignotant à gauche, les usagers croient que c'est pour indiquer qu'ils peuvent dépasser. Or, le clignotant sert à indiquer un virage à gauche.

Nous pensons qu'en installant ce type d'affiche derrière la machinerie, cela pourra réduire le risque de collision.

La seconde affiche sera en coroplast et pourra être installée temporairement en bordure des chemins municipaux pour avertir les usagers de la route que vous entrez et sortez régulièrement du champ ou d'une cour pendant les travaux. L'affiche vise à être enlevée dès que les travaux sont terminés. Selon la SAAQ, les affiches temporaires sont



plus efficaces que les affiches permanentes puisque les usagers de la route les remarquent davantage.

## Autres outils

La campagne de sensibilisation inclura également une publicité télévisée impliquant un producteur et une productrice de la région qui parleront de leur réalité lorsqu'ils circulent sur les routes avec leur machinerie. Un dépliant destiné aux producteurs et productrices a également été produit et devrait vous être acheminé sous peu. Il s'agit d'un aide-mémoire qui rappelle les principales règles de sécurité et de visibilité lorsque nous conduisons une machinerie agricole.



Des publicités radio, dans les journaux et sur les médias sociaux sont également prévues.

La campagne se poursuivra dans les semaines où les travaux sont les plus importants jusqu'à la fin de la saison agricole 2027.

# Une journée pour se préparer aux élections

par David Prince

Le 28 avril dernier, les membres du conseil d'administration de la fédération régionale ont pu participer à la **Journée d'actualité qui avait pour thème « En marche vers les élections »**, qui auront lieu le 5 octobre prochain.

Pour établir une solide stratégie, les membres du C.A. ont d'abord eu trois présentations pour établir des constats. La première était sur la situation des fermes dans les régions périphériques, la seconde sur le processus d'examen de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique et la

troisième sur le forum de l'USDA qui a eu lieu aux États-Unis.

Le constat général est que l'agriculture dans les régions périphériques souffre, qu'elle est beaucoup moins supportée qu'aux États-Unis et que les frais de transport plombent les résultats financiers des fermes.

L'UPA demande depuis longtemps que le budget du MAPAQ soit doublé et passe de 1 à 2 % du PIB du Québec. Nous souhaitons donc marteler ce message lors de la campagne électorale. La fédération

régionale souhaite rencontrer des représentants de chaque parti pour les sensibiliser au désengagement de l'État et pour qu'ils prennent des engagements.

## Producteurs mis à contribution

Nous souhaitons également demander aux producteurs de la région de publier des vidéos dans lesquelles ils discuteraient des réalités de leur entreprise et comment un meilleur soutien du gouvernement pourrait améliorer leur situation et le développement de l'économie de la région.

# 30 juin : date limite pour déclarer par David Prince

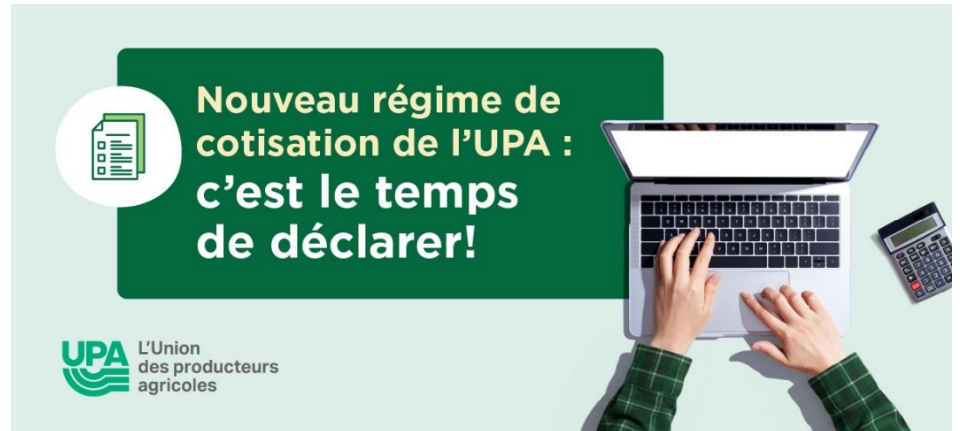
Dans le cadre du nouveau régime de cotisation de l'UPA par palier, dont l'objectif est une meilleure équité dans les cotisations, **les producteurs et productrices doivent déclarer leur palier de revenus d'ici le 30 juin**. Il faut le faire via la plateforme en ligne avec le code secret que vous avez reçu par la poste. C'est simple et rapide. Cette déclaration servira à déterminer la cotisation applicable pour l'année suivante.

Depuis plusieurs années, des producteurs demandaient un régime jugé plus équitable entre les différentes entreprises agricoles. Le nouveau modèle vise notamment à mieux tenir compte :

- de la taille des entreprises agricoles;
- des revenus agricoles bruts;
- et du fait qu'une production verse déjà ou non des contributions à l'UPA par l'entremise d'un plan conjoint.

L'objectif annoncé n'est pas d'augmenter le budget global de l'organisation, mais plutôt de revoir la façon dont les cotisations sont réparties entre les entreprises agricoles.

Le nouveau régime comprend trois éléments importants :



## 1. Une cotisation basée sur le revenu agricole brut

Le système actuel de cotisation simple ou double serait remplacé par une cotisation établie selon des paliers de revenus agricoles bruts.

Dans le scénario présenté pour 2027 :

- les entreprises ayant moins de 100 000 \$ de revenus agricoles bruts paieraient 450 \$;
- celles ayant 100 000 \$ et plus paieraient 980 \$.

## 2. Une majoration pour certaines productions hors plan conjoint

Une cotisation complémentaire pourrait s'appliquer aux entreprises dont au moins 25 % des revenus agricoles proviennent de productions non assujetties à

une contribution à l'UPA par un plan conjoint.

## 3. Une déclaration annuelle obligatoire

Tous les producteurs devront désormais déclarer annuellement leur palier de revenus agricoles. Pour l'année 2026, la déclaration devra être réalisée avant le 30 juin et portera sur l'année financière se terminant en 2025.

### Pour en savoir davantage

Les producteurs peuvent consulter la foire aux questions complète et les outils de calcul disponibles sur le site Internet de l'UPA en numérisant le code QR ou en envoyant un courriel à [cotisations@upa.qc.ca](mailto:cotisations@upa.qc.ca) ou en appelant au 1 855 534-7120.



# Connaissez-vous le programme PAPA? par David Prince

Le Programme d'aide aux agriculteurs et agricultrices (PAPA) est un service conçu spécialement pour répondre à la réalité du milieu agricole.

Le programme PAPA offre un accès simple, confidentiel et rapide à différents services de soutien : santé mentale, gestion du stress, télémédecine, conseils financiers, juridiques, conjugaux et accompagnement familial. Les producteurs et

productrices, leur conjoint ou conjointe, leurs enfants et même leurs employés peuvent obtenir de l'aide auprès de professionnels qui comprennent les défis du monde agricole.

Demander de l'aide n'est pas un signe de faiblesse. Au contraire, prendre soin de sa santé psychologique est aussi important que prendre soin de son troupeau, de ses champs ou de son entreprise.

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, le prix d'accès au service sera réduit de 50 %. Pour 110 \$, vous aurez accès au service pour toute votre famille jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour plus d'information, numérisez le code QR.



## Le bruit : un risque à ne pas sous-estimer par Julie Lavoie

Le bruit en milieu de travail peut avoir des conséquences importantes et permanentes sur notre santé et celle des travailleurs.

Il faut savoir que la surdité peut se développer graduellement, souvent sans que la personne s'en rende compte, et se manifester plusieurs années après



l'exposition au bruit. Elle peut également être accompagnée d'acouphènes, comme des bourdonnements ou des sifflements dans les oreilles.

Les personnes atteintes ont alors de la difficulté à :

- Entendre et suivre une conversation normale;
- Comprendre une personne lorsqu'il y a du bruit autour;

- Percevoir certains sons aigus;
- Localiser d'où vient un son;
- Parler au téléphone;
- Suivre une discussion de groupe;
- Distinguer les mots lorsque plusieurs personnes parlent en même temps;
- Supporter certains bruits, etc.

### Employeur, il faut :

- Identifier les sources de bruit;
- Réduire le bruit à la source;
  - Modifier les méthodes de travail;
  - Isoler les équipements bruyants;
  - Lors d'achat d'équipement, tenir compte du bruit;
- Entretenir les équipements et la machinerie;
  - Un entretien préventif permet d'éviter les bruits excessifs causés par

l'usure, les vibrations ou les pièces défectueuses;

- Limiter le temps d'exposition au bruit;
  - Alternier les tâches pour diminuer le temps d'exposition;
  - S'éloigner des zones bruyantes;
- Utilisez des protecteurs auditifs adaptés.

N'attendez pas qu'il soit trop tard : la surdité ne touche pas seulement l'audition. Elle peut aussi entraîner l'isolement et une diminution importante de la qualité de vie.



L'Union  
des producteurs  
agricoles

Centre d'emploi agricole

Abitibi-Témiscamingue

## Employeurs agricoles : petit rappel important par Julie Lavoie

Un travailleur saisonnier bénéficie lui aussi des protections prévues par les normes du travail. Chaque année, il est important de réviser ses conditions, notamment son salaire, son indemnité de vacances et ses droits aux congés fériés. Il est également souhaitable de prévoir une augmentation salariale annuelle afin de reconnaître son expérience, sa contribution et sa fidélité à

l'entreprise. Vous pouvez utiliser l'outil disponible sur le site Web de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour effectuer le calcul de l'indemnité à verser, tant pour les vacances que pour les jours fériés. Pour ce faire, numérisez le code QR ci-contre.



**Bien appliquer les normes du travail, c'est protéger vos travailleurs et votre entreprise.**

Pour plus d'information, consultez la page Web de la CNESST en numérisant le code QR à droite ou contactez le Centre d'emploi agricole au 819 762-0833.



## Sondage du CFA par Marie-Soleil Létourneau



**Nous tenons à remercier chaleureusement** l'ensemble des producteurs et productrices agricoles pour leur participation aux formations offertes au cours de la dernière année. Votre engagement et votre intérêt sont essentiels au succès de ces activités.

Il est déjà temps d'amorcer la planification de la prochaine programmation. Afin de mieux répondre à vos besoins, nous sollicitons votre collaboration pour **remplir ce court sondage en numérisant le code QR à droite**. Celui-ci nous permettra d'identifier plus précisément vos réalités et vos priorités, et ainsi, organiser des formations adaptées, concrètes et pertinentes pour vous. En participant, courez la chance de gagner deux entrées gratuites pour une formation dont le CFA est partenaire (valide jusqu'au 31 juillet 2027)! Merci à l'avance pour votre précieuse contribution!



# L'hydrogène naturel sera encadré par David Prince

Le 4 juin dernier, le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, et le président général de l'UPA, Martin Caron, étaient à l'Assemblée nationale afin de présenter, en commission parlementaire, le mémoire de l'UPA en lien avec le projet de loi 17 encadrant l'exploration et l'exploitation de l'hydrogène naturel au Québec, mais en particulier à Saint-Bruno-de-Guigues au Témiscamingue.

Depuis un an et demi, l'UPA demandait que cette nouvelle activité industrielle soit encadrée. Jusqu'à présent, les producteurs devaient répondre à un promoteur alors qu'il n'y avait aucun règlement. Plusieurs ont refusé l'accès à leur terre, bien qu'ils ne soient pas nécessairement contre le développement de cette nouvelle forme d'énergie sans émission de carbone.

L'UPA était donc globalement satisfaite que Québec présente un projet de loi encadrant cette

industrie. Par contre, après consultation des producteurs du Témiscamingue, nous avons demandé quelques amendements au projet de loi.

- De soustraire par défaut les terres privées des activités liées à l'hydrogène, mais permettre aux MRC de lever cette interdiction, comme cela se fait dans le domaine minier.
- D'inclure la protection du territoire agricole dans les pouvoirs du ministre quant à l'attribution de licences et d'autorisations.
- De mieux encadrer les projets pilotes liés à l'exploration d'hydrogène.
- D'exiger une autorisation de la CPTAQ pour tout projet d'exploration, tout projet pilote et toute activité d'exploration.
- De prévoir des distances minimales des puits avec les bâtiments d'élevage.



- Des mesures de mitigation adaptées au niveau agricole.

Pascal Rheault a réitéré devant les députés que l'UPA ne s'oppose pas à cette nouvelle industrie, mais qu'elle souhaite une protection des activités agricoles et que les entreprises doivent être responsables de tout dommage et de la remise en état des terres agricoles.

Pour visionner la présentation de l'UPA en commission parlementaire, numérisez le code QR à droite.



# Participez à la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec, à la Ferme JCL Abitibi!

par David Prince

La fédération régionale de l'UPA, le Syndicat local de l'UPA de la Vallée-de-l'Or et, bien sûr, les copropriétaires de la Ferme JCL Abitibi, Jade Cazalais et Christian Leclerc, sont déjà à l'œuvre afin de préparer les Portes ouvertes sur les fermes du Québec qui auront lieu le 13 septembre prochain, à Val-d'Or.

Déjà, plusieurs activités ont été confirmées, comme les visites au champ, la visite de l'usine, le labyrinthe de tournesol, l'espace jeunesse, le BBQ, la mini-ferme, etc.

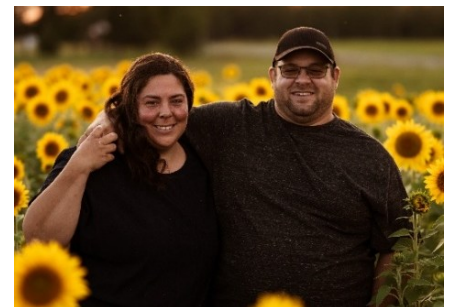
Bon an, mal an, nous recevons environ 2 000 visiteurs à cette journée qui vise à valoriser le métier de producteur agricole et de montrer

d'où vient la nourriture.

Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles intéressés à s'impliquer lors de cette journée qui s'annonce vraiment intéressante. Si vous souhaitez vous impliquer d'une façon ou d'une autre, vous pouvez contacter David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale à la fédération régionale de l'UPA, à [dprince@upa.qc.ca](mailto:dprince@upa.qc.ca).

## Kiosques de produits régionaux

Dans le cadre des Portes ouvertes, nous organisons également un marché public. Tous les producteurs et productrices de la région qui font de la mise en marché de proximité



peuvent venir faire découvrir et vendre leurs produits. L'accès au marché est gratuit pour les producteurs. Par contre, rien n'est fourni. Les producteurs peuvent apporter une tente, une table et tout le nécessaire à leurs opérations. Il est possible de s'inscrire à ce marché, dès maintenant, à [dprince@upa.qc.ca](mailto:dprince@upa.qc.ca).

# Laboratoire vivant – Racines d'avenir

par Anne-Marie Trudel



Le Laboratoire vivant – Racines d'avenir est composé de cinq cellules d'innovation; chacune d'entre elles vise à codévelopper ou améliorer des pratiques agricoles pour réduire les émissions de GES et augmenter la séquestration du carbone en milieu agricole. Les autres cellules seront présentées progressivement dans les prochaines infolettres, afin de vous faire découvrir l'ensemble des travaux menés dans le cadre du projet.

## CELLULE 4

### RÉAPPROPRIATION DU SAVOIR ET RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU FOIN D'ODEUR : UTILISER LES SAVOIRS ANCESTRAUX POUR RÉDUIRE LES GES



Crédit photo : Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Le foin d'odeur est une plante sacrée et directement liée à l'identité de plusieurs Premières Nations du Québec, dont la Nation W8banaki.**

Les activités de cette cellule ont pour objectif d'identifier différentes stratégies de réintroduction du foin d'odeur dans le Ndakina afin de redonner l'accès à cette plante aux membres de la Nation W8banaki.

Les activités de cette cellule auront lieu sur un réseau de parcelles expérimentales situées à Wôlinak, à Odanak, chez un producteur de Baie-du-Febvre et à la Ferme expérimentale de L'Acadie d'AAC.

#### Objectifs poursuivis :

- Développer, avec les membres de la cellule, des activités de partage des connaissances visant la réappropriation du savoir sur le foin d'odeur et sa réintroduction dans le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki;
- Mener et codévelopper des travaux de recherche afin de;
  - Mieux comprendre les conditions écologiques favorisant la présence naturelle du foin d'odeur,
  - Tester des techniques de réintroduction du foin d'odeur dans le Ndakina et mieux comprendre ses bénéfices écosystémiques, principalement ceux en lien avec à la séquestration du carbone et la biodiversité.

Les objectifs poursuivis pour chaque activité de recherche ainsi que leur équipe de réalisation et de recherche sont disponibles au [upa.ca/laboratoire-vivant-racines-davenir](http://upa.ca/laboratoire-vivant-racines-davenir)



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Ce projet est financé par le programme Solutions agricoles pour le climat – Laboratoires vivants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

# Nouvelle embauche à la fédération régionale

par Martine Delage

Je suis heureuse de vous informer que nous avons procédé à l'embauche d'Abigail Leporé, qui agit à titre de **conseillère en ressources humaines et santé-sécurité** au sein du Centre d'emploi agricole (CEA) depuis le 13 avril.

Responsable motivée et polyvalente, Abigail a plus de 5 ans d'expérience en administration et au poste de gestionnaire. En parallèle de ses fonctions, elle poursuit un baccalauréat en administration des affaires à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Également réserviste comme sapeur de combat au 34<sup>e</sup> Régiment du génie

de combat à Rouyn-Noranda, elle possède une solide expérience terrain qui lui permet de bien comprendre les réalités concrètes du travail physique et des environnements exigeants.

Nous sommes convaincus qu'elle sera une alliée précieuse pour le développement de l'offre de services adaptée à la clientèle en ressources humaines et en santé et sécurité.



Maîtrisant parfaitement l'anglais et l'espagnol, elle offre aussi des services de traduction et d'interprétation afin de faciliter la communication entre employeurs et travailleurs, un atout pour une meilleure intégration.

Vous pourrez la joindre par courriel à [alepore@upa.qc.ca](mailto:alepore@upa.qc.ca) ou au poste téléphonique 4307.

Nous sommes heureux de l'accueillir dans notre équipe et lui souhaitons du succès dans ce nouveau défi professionnel.

## Votre CEA : un partenaire de terrain, humain et engagé à vos côtés!

par Julie Lavoie



L'été s'installe progressivement et, pour plusieurs, cette période rime avec journées bien remplies, travaux aux champs, gestion des équipes, imprévus... et, espérons-le, quelques moments de repos bien mérités.

Durant cette période intense, nous souhaitons simplement vous rappeler que vous n'êtes pas seuls. Notre équipe est là pour vous accompagner, vous écouter et vous soutenir dans vos besoins.

D'ailleurs, plusieurs programmes et

services vous sont offerts en ressources humaines, en santé et sécurité du travail, et en gestion, comme FermEmploi, AgriFrancisation, la Mutuelle de prévention, les services facturables pouvant être subventionnés, l'accompagnement en lien avec les travailleurs étrangers temporaires, l'embauche de demandeurs d'asile, etc.

Que ce soit pour une question, une situation plus délicate, un besoin d'outils administratifs, un accompagnement ou simplement pour valider

une façon de faire, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Parfois, un simple échange permet d'éviter bien des préoccupations.

Nous savons à quel point votre réalité est exigeante, surtout en pleine saison. C'est pourquoi notre accompagnement se veut simple, humain et adapté à votre quotidien.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons un bel été, une bonne saison et, surtout, quelques moments pour souffler un peu.

## Fermeture du bureau

par Martine Delage

**Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 20 au 31 juillet 2026 inclusivement.** De plus, du 5 juin au 28 août 2026 inclusivement, les bureaux de la Fédération fermeront à midi, le vendredi. Comme vous êtes aux champs, c'est le bon moment pour les employés de recharger leurs batteries! Avec la période des vacances de nos employés, c'est préférable de prendre un rendez-vous si vous souhaitez nous rencontrer au bureau. Pour les employeurs qui ont des **besoins en lien avec les travailleurs étrangers temporaires**, vous pouvez joindre l'équipe du Centre d'emploi agricole, en tout temps, par courriel à [tet-at@upa.qc.ca](mailto:tet-at@upa.qc.ca). **Nous souhaitons que dame nature soit généreuse pour les semaines à venir et nous en profitons pour vous inviter à la prudence pendant les travaux de l'été!**



### AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :

Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.

Valérie Jutras  
Copropriétaire, Les Cultures de chez nous  
Membre Desjardins Entreprises



# VOS AMBITIONS EN TÊTE

---

Et celles de  
420 000 entreprises

 **Desjardins**  
Entreprises



## DRAINAGE AGRICOLE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

# JUILLET ET AOÛT



Excavation Alain Lemay sera présente en Abitibi-Témiscamingue pour effectuer des travaux de drainage à des prix très compétitifs durant la période de juillet et août.

**CONTACTEZ-NOUS POUR UNE SOUMISSION !**

- › Partout au Québec
- › Technologie GPS adaptée
- › Main-d'oeuvre qualifiée
- › 20 ans d'expertise
- › Prix très compétitifs



## INNOVATION AGRICOLE

## PAR DRÔNE

- › Relevés topographiques précis
- › Analyse détaillée de la santé des cultures
- › Recommandations personnalisées adaptées à chaque terrain
- › Optimiser le drainage grâce aux données



1-877-796-1390

[excavationalainlemay.com](http://excavationalainlemay.com)